



# Évaluations nationales de début de 4<sup>e</sup>

## Exploiter les résultats

Les évaluations nationales de début de quatrième ont, pour le moins, trois buts :

- fournir aux équipes des informations sur le niveau de maîtrise des élèves à la moitié de leur scolarité au collège en français et en mathématiques, deux ans après avoir passé les évaluations nationales de début de sixième ;
- procurer aux équipes une aide au pilotage pédagogique du cycle 4, qui précède l'entrée au lycée ;
- enrichir les outils de pilotage académique grâce aux informations fournies par des évaluations standardisées sur tout le territoire.

Le chef d'établissement est en mesure dès le lendemain de la passation des évaluations de partager avec les enseignants les restitutions individuelles (globales et spécifiques) et les résultats des élèves de chaque classe et de l'établissement.

Cette fiche éducol vise à donner des repères pour passer d'une approche de ces données comme un état des lieux ponctuel reçu individuellement, à une mise en dialogue pour **travailler collectivement dans la durée**.

À compter de novembre 2024, les enseignants auront accès à la fiche de restitution des résultats de leur établissement. Cette fiche comportera une page par niveau ainsi qu'une page concernant les indicateurs de valeur ajoutée des collèges (IVAC). Une mise en relation des résultats avec l'indice de position sociale (IPS) de l'établissement sera également proposée. L'objectif de ces restitutions est de fournir aux équipes enseignantes les résultats de leur établissement mis en regard des résultats nationaux et départementaux.

## 1. Exploiter les résultats des évaluations nationales sur le niveau 4<sup>e</sup> au sein de l'établissement

### 1. Dans le cadre des enseignements de français et de mathématiques dispensés à chaque classe de quatrième

Pour l'établissement et pour chaque classe, un tableur regroupe les résultats obtenus par tous les élèves, dans chaque domaine et à chaque test spécifique. Cela permet au chef d'établissement et aux professeurs d'une classe d'identifier les élèves ayant un niveau de maîtrise similaire : à besoin, fragile ou satisfaisant.

- **Aux élèves ayant obtenu des résultats « fragiles » ou « à besoin », proposer un accompagnement renforcé dans le cadre notamment de l'accompagnement personnalisé ou du dispositif Devoirs faits, des heures supplémentaires de soutien ou des stages de réussite.** Repérer d'éventuelles difficultés scolaires et identifier les élèves qui n'ont pas acquis les bases nécessaires pour aborder sereinement la suite du cycle 4.

Ressources : « [Activités pour travailler les fondamentaux au collège](#) »

- **Pour la classe, adapter la programmation en fonction des items réussis et des items les plus échoués.** Le professeur peut tout d'abord définir des objectifs d'apprentissage, les expliciter pour les élèves, et établir des priorités, en s'aidant des explications contenues dans la notice de chaque test. La partie « descriptif des groupes de maîtrise en termes de savoirs et savoir-faire potentiellement acquis », en particulier, explique l'état des acquis auquel chaque niveau de maîtrise correspond. En fonction du niveau d'acquisition des prérequis, le professeur peut utilement choisir d'aborder et de revoir certaines notions avec les élèves. Pour cela, il peut s'appuyer sur les repères annuels de progression du cycle 4 en français et en mathématiques.

**En fonction des besoins des élèves, adapter les modalités d'enseignement.** En croisant les informations données par le **tableur** et par la **partie « descriptif des groupes de maîtrise en termes de savoirs et savoir-faire potentiellement acquis » dans la notice de chaque test**, il est possible d'adapter l'enseignement aux besoins des élèves et de mettre ainsi en œuvre une **différenciation pédagogique efficace**. En outre, les réponses de chaque élève font l'objet d'une restitution item par item pour les tests spécifiques de l'évaluation de français (test de « lexique » et test de « compréhension de l'écrit ») et de mathématiques (test de « résolution de problèmes » et test de « automatismes »). Cela permet d'identifier les élèves en mesure d'aller plus loin, et ceux ayant un besoin d'accompagnement et de renforcement. Le professeur pourra différencier en conséquence le travail mené en classe, en recourant s'il le souhaite aux activités contenues dans les ressources pédagogiques proposées à cette fin en fonction de compétences mises en jeu dans les évaluations nationales de 4<sup>e</sup>.

- **Suivre le parcours des élèves en termes de niveau de maîtrise.** En français et en mathématiques, la restitution des « tests spécifiques » permet au professeur de disposer de la consigne et du corrigé de chaque item. Il peut donc soumettre ultérieurement ces items à ses élèves, soit à l'identique, soit « reformulés » (des exemples à cet égard peuvent être trouvés dans les ressources pédagogiques par domaine des évaluations nationales de 4<sup>e</sup>). En mathématiques, des « outils de positionnement de mi-parcours » sont également à la disposition du professeur pour chacun des quatre domaines de cet enseignement. Dans cette palette d'outils, le professeur trouvera des questionnaires permettant de voir, en milieu d'année scolaire, dans quelle mesure l'élève a progressé.

Ressources :

- ↳ [Ressources pédagogiques pour accompagner les évaluations nationales de quatrième](#)
- ↳ [Les automatismes au collèges](#)
- ↳ [Le guide fondamental de la résolution de problèmes au collège](#)
- ↳ [Accompagner les élèves en mathématiques -4e,3e et 2de](#)
- ↳ La différenciation pédagogique en mathématiques :
  - [Mathématiques cycle 4 – La différenciation pédagogique](#)
  - [Vidéo « Construire le sentiment d'efficacité personnelle »](#)
  - [Vidéo « Différencier sans stigmatiser »](#)

## 2. Dans le cadre du travail de l'équipe pédagogique d'une classe de quatrième

- **En tant qu'enseignant d'une discipline autre que le français ou les mathématiques, exploiter les outils mentionnés ci-dessus pour :**
  - identifier les domaines faisant l'objet d'une maîtrise ou d'une fragilité partagées ;
  - définir et expliciter des objectifs d'apprentissage et accompagner les élèves au plus près de leurs besoins au travers d'une différenciation pédagogique.

En particulier, les résultats des évaluations nationales peuvent servir d'appui pour définir l'objectif et les modalités des séances d'accompagnement personnalisé, au besoin en échangeant avec les professeurs de français et de mathématiques de la classe pour réfléchir ensemble à la façon de transposer dans une autre discipline les domaines testés par les évaluations nationales.

**Exemple :** toutes les disciplines peuvent travailler l'explicitation des mécanismes de compréhension de l'écrit (capacité à reformuler, à expliquer les stratégies mises en oeuvre pour comprendre et mettre en relation les informations dans un document composite mobilisant différents types de langage, capacité à formuler des questions, des hypothèses...).

- **En tant que professeur principal, proposer aux élèves dont les résultats aux évaluations nationales montrent des difficultés en français et/ou en mathématiques de participer au dispositif Devoirs faits.**
- **Suivre dans la durée le parcours des élèves ou de quelques élèves identifiés. À cette fin, lors des conseils de classe ou encore d'un bilan de milieu de premier trimestre ou semestre, on veillera à se reporter aux résultats des évaluations nationales.** Il peut enfin être utile de comparer, selon une démarche de « suivi de cohorte », les résultats obtenus par des élèves aux évaluations nationales de début de 4<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> pour des compétences de même nature.

## 3. Dans le cadre du conseil d'enseignement (français ou mathématiques)

- **Pour répondre rapidement à certaines difficultés individuelles révélées par les résultats, mettre en place au premier trimestre des modules de remédiation.**

**Exemple :** sur l'ensemble du niveau, des ateliers de fluence de lecture ou de compréhension de l'écrit peuvent être proposés aux élèves repérés, pris en charge par l'équipe de lettres.

- **Élaborer des progressions, des programmations et des évaluations communes à l'échelle de l'année**, à partir de « tendances » éventuellement repérées, de manière à favoriser chez les élèves une meilleure compréhension des attendus.
- **Élaborer collectivement des activités tenant compte des pré-acquis et des besoins révélés par les évaluations nationales.** Ce travail en équipe disciplinaire peut s'effectuer en conseil d'enseignement, ou encore dans le cadre de temps de formation ([laboratoire de mathématiques](#) s'il existe, formation d'initiative locale...).

À noter : les IA-IPR disciplinaires peuvent être associés aux réflexions sur l'enseignement de leur discipline. Ils peuvent apporter leur soutien pour la mise en place de temps forts ou de dispositifs innovants, conseiller un formateur du second degré compétent sur certaines problématiques.

**Ressources :**

- ↳ Fiche « [Mathématiques et pilotage avec les IA-IPR](#) »
- ↳ Vidéo « [Mathématiques et pilotage avec les IA-IPR](#) »
- ↳ Fiche « [Mathématiques et travail d'équipe, des pistes pour enclencher un processus de travail collectif](#) »

#### 4. Dans le cadre d'un travail mené à l'échelle de l'établissement

- **Comme enseignant engagé dans la mise en œuvre de Devoirs faits, des heures supplémentaires de soutien ou des stages de réussite**, s'appuyer sur la restitution détaillée des réponses de l'élève pour identifier les compétences à renforcer et les besoins d'accompagnement qui en découlent.
- **En conseil d'enseignement : dans le cadre du cycle 4, élaborer des progressions et des évaluations communes, repenser les programmations**, à partir des besoins et des « tendances » repérés, de manière à favoriser chez les élèves une meilleure acquisition. Ce repérage peut s'appuyer non seulement sur les résultats des évaluations nationales de début de 4<sup>e</sup>, mais aussi sur les résultats des tests de positionnement de mi-parcours en mathématiques, voire des tests de positionnement de début de seconde ou de CAP s'ils font l'objet d'une communication aux équipes du collège.
- **Dans le cadre du conseil pédagogique, les résultats des élèves de l'établissement aux évaluations nationales sont présentés afin de nourrir une réflexion commune sur le projet pédagogique du collège.** Cette analyse, qui gagnera à ce que tous les coordonnateurs de discipline soient présents, sert particulièrement le travail sur l'offre faite aux élèves au titre de l'accompagnement personnalisé de Devoirs faits, des heures supplémentaires de soutien ou des stages de réussite.
- **Dans l'élaboration du projet d'établissement, s'appuyer sur les résultats des évaluations nationales.** Cela permet de définir des objectifs pédagogiques en fonction des besoins largement partagés par les élèves, voire des atouts en termes de savoir-faire pédagogique mis en évidence par la comparaison de ces résultats avec ceux obtenus ultérieurement par les élèves (tests de positionnement de début de seconde ou de CAP).

**Exemple :** un objectif inscrit dans le projet d'établissement peut être d'améliorer les compétences de lecture des élèves en mobilisant différents moyens pour y parvenir : organisation de classes en barrette pour prendre en charge les élèves non-lecteurs ou petits lecteurs ; mise en barrette avec un professeur de SEGPA ou d'ULIS ; prise en charge des élèves rencontrant des difficultés de lecture dans les heures de Devoirs faits...

**Ressources** parues sur éducol donnant des pistes de réflexions et de mises en œuvre possibles, en établissement :

- Fiche « [Mathématiques et besoins des élèves, des pistes pour accompagner l'équipe à mieux identifier les besoins et y répondre](#) »
- [Vidéo d'une principale sur l'accompagnement des équipes aux besoins des élèves](#)
- [Fiche pilotage mathématiques et pratiques pédagogiques](#)
- [Vidéo d'une principale sur le pilotage des mathématiques et les pratiques pédagogiques](#)

## 2. Exploiter les résultats des évaluations nationales à plus grande échelle

### 1. Dans le cadre de la liaison collège-lycée

- **Partager les éléments d'analyse et mettre les résultats des évaluations nationales de 4<sup>e</sup> en perspective avec les résultats des évaluations de 3<sup>e</sup>, des tests de positionnement de début de seconde ou de CAP.** Ainsi, l'on posera un diagnostic plus fin permettant de **situer la performance ponctuelle de l'élève dans un parcours** sur plusieurs années scolaires. Ce travail d'analyse entre enseignants du collège et des lycées peut ensuite trouver son prolongement dans une réflexion commune sur le plan pédagogique et méthodologique.
- **Solliciter des temps de formation réunissant professeurs de collège et professeurs de lycées voisins, pour mener une réflexion pédagogique commune à partir des besoins révélés par les évaluations nationales.** Ces formations d'initiative locale trouveront leur prolongement dans des actions pédagogiques concrètes cohérentes avec les résultats des évaluations nationales.

### 2. Dans le cadre du travail à l'échelle du bassin ou de l'académie

- **En réunions de bassin, analyser les besoins des territoires et orienter l'action.** En effet, les résultats des évaluations nationales constituent des indicateurs, dont les personnels d'encadrement du bassin peuvent affiner leur interprétation en comparant les résultats à différentes échelles (bassin, académique, nationale).
- **Nourrir le dialogue entre l'établissement et l'autorité académique, grâce à des indicateurs chiffrés fournis par les évaluations nationales et par leur exploitation dans la durée :**
  - lors de l'**évaluation interne de l'établissement**, et du dialogue avec les évaluateurs externes;
  - pour élaborer le **contrat d'objectifs du collège**;
  - échanger dans le cadre des CASF;
  - pour préparer le *dialogue de proximité*, occasion de faire un bilan d'étape de dispositifs comme l'AP, d'explicitier et d'analyser les choix pédagogiques existants.